



Marine Claisse

Email	mclaisse@ftpa.fr
Téléphone	01 45 00 86 20
Fonction	Collaborateur

Avocat au Barreau de Paris depuis 2018, Marine Claisse est collaboratrice au sein du département Droit Social du cabinet.

Marine Claisse accompagne les entreprises dans le cadre des relations individuelles et collectives de travail, dans les domaines contentieux et non-contentieux.

Elle est titulaire d'un master II en Droit de l'entreprise spécialisé en Droit Social délivré par l'Université de Rouen et d'un master II en Droit de la Protection Sociale et de la Santé délivré par l'Université Paris X.

Avant de rejoindre FTPA, Marine Claisse a notamment travaillé dans des cabinets d'affaires parisiens, en Droit Social.